

## Aranjuez (Espagne)

No 1044

### Identification

<i>Bien proposé</i>	Le paysage culturel d'Aranjuez
<i>Lieu</i>	Aranjuez, Madrid
<i>État partie</i>	Espagne
<i>Date</i>	30 juin 2000

### Justification émanant de l'État partie

Au fil du temps, Aranjuez a été le témoin de divers échanges culturels, dans une région qui a eu une influence énorme sur le développement de ses grandes étapes et la création de son paysage.

#### Critère ii

Aranjuez offre un exemple splendide de plusieurs styles architecturaux et de paysages variés, dépeignant des époques clés dans l'histoire de l'humanité.

#### Critère iv

Aranjuez représente un modèle d'utilisation de son territoire par une culture donnée. Toutefois, la ville est devenue de plus en plus vulnérable, avec la disparition, au début du siècle, de la Cour Royale qui avait joué un rôle notable dans son développement.

#### Critère v

### Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. C'est aussi un *paysage culturel* aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

### Histoire et description\*

#### Histoire

Déjà habitée depuis des temps reculés, la région d'Aranjuez devient, à l'époque romaine, une place-forte stratégique. Sa situation, au confluent de deux rivières et au carrefour de deux routes - un facteur doublement important - lui confère un rôle majeur dans la géographie politique de l'époque. Située dans une région peu peuplée, elle est offerte par la Couronne à l'ordre militaire de Saint-Jacques de Compostelle à l'époque médiévale. Vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les chevaliers construisent un château au milieu des bois, où le gibier abonde.

Aranjuez devient un site royal au XV<sup>e</sup> siècle, mais c'est Philippe II, au XVI<sup>e</sup> siècle, qui marque le début de sa splendeur. Il y construit un nouveau château et de vastes jardins d'ornements et potagers géométriques, tentant de symboliser sa souveraineté impériale mondiale fondée sur un État centralisé tout en célébrant le retour à la nature, sa structure, et la suprématie de l'homme selon les canons de l'humanisme. C'est aussi une retraite privée et personnelle. Parallèlement, Philippe II poursuit des expérimentations botaniques, acclimatant des espèces végétales venues des quatre coins du monde, et introduit une ingénierie hydraulique imitant les meilleures pratiques observées en Europe centrale et en Italie. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Aranjuez prospère comme demeure annuelle de la royauté, lieu d'apparat et de chasse, et source d'inspiration et d'influence pour quelques-uns des plus grands poètes espagnols du Siècle d'or.

La splendeur du XVIII<sup>e</sup> siècle culmine avec la construction d'une nouvelle ville à proximité du château. Sous le règne de Charles III, la ville et ses environs deviennent un terrain expérimental pour les idées physiocratiques, agricoles, scientifiques et sociales au cœur du siècle des Lumières. Le roi cherche à créer une référence en matière de pratique horticole et de conception de fermes modèles. Mais cette grandeur culturelle s'éteint lorsque, sous la pression conjuguée des idées révolutionnaires françaises et des ambitions napoléoniennes, le soulèvement d'Aranjuez à la fin du siècle sonne le glas de l'Ancien Régime espagnol.

Après un bref renouveau qui ajoute une nouvelle touche de modernisme et d'éclectisme au site royal dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la fin du règne d'Isabelle II marque la fin du rôle exclusif de la Couronne dans ce complexe communautaire en bord de fleuve. Un conseil municipal indépendant du pouvoir royal est instauré (1836), et la famille royale cesse peu à peu de se rendre à Aranjuez. À la Révolution, en 1868, tous les biens de la Couronne reviennent à l'État et, bien que de grandes parties d'Aranjuez soient initialement épargnées, il ne reste plus aux mains de la Couronne, au début des années 1870, que des fragments de

\* Aranjuez et son histoire ont élégamment été présentés par Carmen Añon Feliu dans sa contribution à von Droste B., Plachter H. et Rössler M., *Cultural Landscapes of Universal Value – Components of a Global Strategy* (Fischer Verlag, Jena, Stuttgart et New York, 1995), pp 295–306. La proposition d'inscription, élaborée, suit cependant étroitement son travail, en utilisant en particulier sa catégorisation des types de paysage d'Aranjuez (comme le Guide soumis avec la proposition d'inscription). La présente « Description » en reprend donc la structure.

ses anciennes propriétés. Parallèlement, la population augmente et une ligne de chemin de fer (1851) stimule une activité économique vigoureuse, au prix, cependant, du sacrifice des vues orientales du palais et de la division du jardin du Picotajo. Au XXe siècle, Aranjuez devient une ville satellite de Madrid, à la population dense, pôle industriel et culturel où le souvenir et la maintenance du site royal se dégradent. Néanmoins, le site conserve globalement son intégrité et, à la fin du siècle, de nouvelles études, de nouvelles politiques et de nouveaux programmes des travaux reflètent le changement des attitudes et un regain de respect pour le site royal.

### Description

Le bien proposé pour inscription se dresse à la jonction du Tage et du Jarama, au sud de Madrid et au nord-est de Tolède. La zone tampon regroupe des parties des vallées des deux fleuves en amont d'Aranjuez lui-même et la rive sud de la vallée en aval, en direction de Tolède. Toute la zone « flotte », pour ainsi dire, aux côtés et au-dessus de centaines de canaux de dimensions variées, qui vont de la véritable voie navigable à d'étroites rigoles d'irrigation. En conséquence, elle apparaît comme une oasis de verdure au sein d'un paysage par ailleurs plus évocateur d'une sierra, sec, brun et assez stérile, dû au climat, à la géomorphologie et à l'exploitation excessive des sols. Cet « effet naturel » repose sur les véritables ressources naturelles du site, mais c'est en fait le résultat artificiel d'un effort consciencieux pour créer un lieu de plaisir et de bien-être, sorte d'Eden pour ses habitants et ses visiteurs.

Le site comprend une ville planifiée, de grands jardins, des potagers et des vergers, des lagon, des rivières et des ouvrages hydrauliques, des bois et des landes. Les principaux éléments sont :

1. *Le château et le jardin de l'Île* : Le château se dresse sur la rive sud du Tage, organisé autour d'une place avec, à l'est, le jardin du Roi, son plan irrégulier et ses fontaines, et, à l'ouest, des avenues et des vues finalement coupées par le chemin de fer. De l'autre côté d'un canal au nord, à l'intérieur d'un méandre de la rivière, après le jardin des Statues et une fontaine, se trouve le jardin de l'Île, géométrique et riche en fontaines et structures diverses. Viennent ensuite les jardins potagers, avec des bois occupant l'extrémité et les côtés de la péninsule.

2. *Le grand jardin historique (Huertas históricas)* : Il se compose d'une série de jardins qui, ensemble, forment la majorité du bien proposé pour inscription. À l'ouest, à la jonction des rivières, se trouve le jardin du Legamarejo, composé d'une multitude de petites parcelles irriguées, aux limites donnant sur les canaux qui les alimentent, le long des berges du fleuve et partiellement relié à un axe sud-ouest depuis le jardin des Douze Routes (cf. ci-dessous). Au nord-est, se trouve le jardin du Picotajo, avec quelques canaux d'irrigation et des parcelles généralement plus grandes, plus étroitement relié dans ses grandes subdivisions à la géométrie de la ligne axiale mentionnée. Il est coupé en deux par la principale ligne de chemin de fer vers Madrid. Plus au nord-est encore, se trouve le jardin des Douze Routes, une zone à peu près triangulaire, avec un point central d'où rayonnent douze droites marquées par des routes et des pistes. La plus longue est celle du sud-ouest, traversant les deux jardins déjà décrits. Quatre autres vont vers l'ouest, vers le jardin du Rebollo adjacent, dont tout le côté sud

borde la rive nord du Tage. À l'instar du jardin du Legamarejo, il se caractérise par des canaux d'irrigation, mais son plan est plus frappant, puisque c'est une vaste zone de parcelles régulières et rectilignes organisées de chaque côté d'un canal central et parallèles au fleuve.

3. *La zone urbaine* : Aux fins de la présente proposition d'inscription, elle est divisée en deux : une zone industrielle à l'ouest du palais, comprenant la gare et les jardins à l'ouest du palais (cf. 1. ci-dessus), et la ville du XVIIIe siècle qui est aujourd'hui le cœur historique de l'Aranjuez moderne. Le plan original de la ville est intact, incorporant en particulier, au nord, deux larges avenues irradiant depuis l'aile est du palais et plus anciennes que le plan urbain géométrique en damier, quoiqu'elles semblent le couper. À l'angle nord-ouest de la ville, à côté du palais, se dresse un complexe de bâtiments officiels autour de la place de San Antonio, avec d'autres importants édifices civils, religieux et privés, dont cinq palais de la noblesse, jalonnant la symétrie mesurée du tissu urbain. Au sud de la ville s'élève la place des taureaux.

4. *Le jardin du Prince* : Ce jardin de la fin du XVIIIe siècle / début du XIXe s'étend le long de la rive sud du Tage, au nord-est de la ville. Sa lisière sud, tirée au cordeau, longe la *Calle de la Reina*, la troisième et la plus au nord des lignes de l'est rayonnant depuis le palais (cf. para. 3 ci-dessus). Il abrite deux zones distinctes, chacune avec d'autres subdivisions, unités distinctes de jardins paysagers. La moitié ouest est divisée en huit jardins, tous à peu près géométriques, exception faite de la moitié du *Jardín Séptimo*, organisée autour d'un bassin de forme irrégulière, avec une île où s'élève un ermitage. La magnifique collection botanique contient dix-huit arbres monumentaux. La moitié orientale, le *Parque de Miraflores* (1848), était un parc de style anglais, en fait une pépinière irriguée, où le fonctionnalisme prend le pas sur la géométrie ornementale. Aujourd'hui en ruines, il n'est pas ouvert au public. Globalement, le réseau de canaux dans le jardin du Prince mesure plus de 6000 m de long, et irrigue naturellement tout le jardin.

Ces éléments sont réunis dans une série de paysages entremêlés, comme les perçoit la proposition d'inscription, qui se combinent tous, sur le plan conceptuel, pour créer un paysage culturel :

- Le paysage aquatique : des fleuves, des canaux, des barrages, des rigoles, des fontaines

À l'époque médiévale et avant, la vallée était pleine de zones marécageuses, de coulées de boue, de cours d'eau, de forêts et de marais. L'archéologie montre d'anciennes tentatives pour contrôler cet état à l'époque romaine et wisigothe. L'histoire documentée d'Aranjuez commence par une tentative de contrôler ses fleuves, en les jugulant, en les coupant et en les dirigeant. Les cours d'eau étaient jalonnés de barrages, de jetées, d'affluents et de ponts, finissant par donner naissance à un système avant-gardiste de l'ingénierie hydraulique. Les fleuves exigeaient et permettaient à la fois le développement d'un système complexe d'irrigation qui enrichit les traditions arabe et médiévale de l'ingénierie de la Renaissance. Philippe II construisit en particulier des canaux dans le cadre d'un système d'irrigation des sols fertiles de la vallée, tentant de créer dans le centre de l'Espagne une parcelle de paysage semblable à ceux qu'il avait vu dans les Flandres et dont il avait entendu parler à propos de l'Italie.

L'eau omniprésente est à la fois symbolique et fonctionnelle. D'une part, elle raconte une histoire de vie et de bonheur, et sert de cadre à des chantiers navals et à des flottes métaphoriques, ainsi qu'à des statues et à des fontaines iconographiques. De l'autre, elle libère la fertilité du sol, qui donne naissance à des récoltes comestibles, tout en apportant une dimension mouvante à la géométrie statique et formelle des jardins ornementaux.

- Le paysage agricole : jardins potagers, vergers, pépinières et pâturages

Les cultures comestibles à Aranjuez dépendent de la fertilité des sols et du succès de l'irrigation, non seulement dans l'apport de l'eau mais aussi dans le contrôle des inondations. La royauté bannit les légumes « communs » et encourage les variétés « dignes et royales ». Aranjuez donne son nom à des fruits et légumes exquis, notamment des fraises, des asperges, des prunes et des poires. Les expérimentations agricoles reposent sur des modèles venus des Flandres, de Suisse et de Valence. Le domaine abrite un poulailler, une étable et, surtout, les Haras Royaux, qui ont grandement contribué à l'élevage des chevaux espagnols.

- Les jardins, un paysage délicieux

Les jardins le long du Tage sont représentatifs de l'expérience espagnole dans ce domaine : ce sont des jardins de la Renaissance avec une note arabe, des jardins baroques et classiques français, d'autres anglo-chinois, et des jardins bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle. Des arbres et des arbustes y sont apportés des quatre coins de l'empire espagnol, pour y être acclimatés et croisés, souvent avant d'être retournés à leur lieu d'origine.

- Paysage et géométrie

Il n'y a pas d'axe ou de grille géométrique unique pour l'ensemble du site, mais ce dernier est tout entier affecté par des motifs géométriques qui vont des grands alignements de Philippe II et du grand jardin Historique à l'organisation minutieuse des pépinières. S'il y a un axe principal, c'est la *Calle de la Reina* établie par Philippe II dans cette idée ; s'il y a un point de contrôle, c'est le noyau du jardin des Douze Routes, car son influence axiale s'étend sur toute la propriété au nord du Tage et de l'autre côté du fleuve, jusqu'aux lignes irradiant depuis le palais et la géométrie de la nouvelle ville. Le plan en damier apparemment asymétrique, rectiligne de la nouvelle ville, ajout tardif à un paysage déjà géométriquement complexe, est particulièrement remarquable pour la façon dont il a été « mortaisé » par les lignes axiales émanant du palais royal et des jardins. La géométrie a également influencé certaines parties du système hydraulique, quoique d'autres facteurs aient clairement joué ; l'hydrologie a alimenté les fontaines et les bassins, placés habituellement à des points précis déterminés par la géométrie, quoique servant une fonction esthétique (par exemple dans le jardin de l'île et dans les zones occidentales du jardin du Prince).

- Le paysage bâti : routes, architecture, ville

La « Nouvelle Ville » fut édifiée au XVIII<sup>e</sup> siècle face au Tage. Elle fut conçue sous la forme d'un nouveau jardin, où des bâtiments remplaçaient les parterres de fleurs. Un schéma de lignes radiales et en treillis se superpose au plan géométrique. Le *Canal de las Aves* traverse en zigzaguant le

centre-ville ; des rues droites, bordées d'arbres, longent des canaux. L'architecture et les espaces urbains sont faits pour servir de décoration à l'abondante végétation du paysage de rue, et visible depuis ce dernier. L'ensemble est lié au niveau visuel, au niveau du plan, au niveau hydrologique et botanique au paysage environnant ; pourtant, la ville s'intègre à ce paysage dans une composition unique.

## Gestion et protection

### Statut juridique

Il existe deux instruments juridiques propres à Aranjuez. En 1983, toute la zone a été déclarée complexe historique en vertu de la loi sur le patrimoine espagnol, qui énonce les directives fondamentales à suivre pour assurer la préservation et la maintenance de la zone historique de la ville, ainsi que des principaux monuments, palais, vergers, avenues et bosquets. Quant au plan de développement urbain, il définit les objectifs en matière de statut et de préservation de la ville, et les analyse, en définissant les activités à encourager et à proscrire. En outre, le bien proposé pour inscription est couvert par un large éventail de réglementations instituées par d'autres instances gouvernementales (la communauté de Madrid et le conseil municipal d'Aranjuez, par exemple).

### Gestion

Les agences nationales, régionales et locales sont toutes impliquées séparément, mais il semble désormais probable que des agences spécialisées contrôlent la préservation du complexe historique. Les voici : le Patrimoine national, chargé des biens de la Couronne comme les palais et les jardins, la Commission du patrimoine local, composée de représentants des gouvernements régionaux et locaux, l'Institut technologique du développement agricole, le ministère de l'Environnement, qui gère les vergers et les avenues historiques, et la Confédération hydrographique du Tage, responsable de la gestion de l'eau et de ses structures associées.

La proposition d'inscription décrit ces organismes et autres questions de gestion, mais aucune analyse n'est donnée quant à leur efficacité, non plus que des propositions pour l'établissement de priorités, la coordination, l'étude ou la révision. L'ICOMOS souhaite souligner la nécessité d'informations de gestion de haute qualité, basées avant tout sur des données historiques fouillées, mises en œuvre par une gestion consciente du caractère prioritaire de l'historicité, par un travail d'entretien et d'amélioration du site.

## Conservation et authenticité

### Historique de la conservation

Le bien-être d'Aranjuez est essentiellement soutenu et favorisé par les bons soins royaux jusqu'à la révolution de 1868. La propriété est alors fragmentée et le site est négligé, vulnérable aux pressions de la croissance industrielle, commerciale et démographique. En dépit de la ligne de chemin de fer et de la nationale qui la traverse, malgré le développement économique alentour, elle a remarquablement survécu à cette phase, et a fait l'objet de

programmes de restauration et d'une gestion de la conservation mieux informée à la fin du XXe siècle. L'Ayuntamiento, par exemple, s'est lancé dans un programme de rénovation et de réparation des avenues et des routes associées dans l'ancienne propriété royale, où elles sont un élément clé de la disposition historique. La mission de l'ICOMOS a cependant noté que beaucoup des composants du site nécessitent des réparations, des rénovations, des améliorations, voire même, dans certains cas, une reconstruction, afin d'améliorer l'intégrité historique et sa compréhension pour le visiteur d'aujourd'hui.

#### *Authenticité et intégrité*

Les bases naturelles et géométriques du site dans son ensemble ont remarquablement bien survécu, avec relativement peu de pertes, et mises à part les voies de communications modernes, sans intrusion inappropriée. Les édifices majeurs, ainsi que la disposition de la ville, ses jardins et ses avenues bordées d'arbres, ont été préservés comme les caractéristiques d'une communauté urbaine nichée au milieu des vergers et des bosquets, imitant le plan au sol des jardins ornementaux de l'autre côté du fleuve. Quoique certains des jardins aient besoin d'une restauration, l'état de préservation global est tel que le site peut démontrer clairement, non pas son état à un moment donné de l'histoire, mais les différentes étapes de son développement du milieu du XVIe au milieu du XIXe siècle.

Le plus important facteur qui rend Aranjuez et son paysage si particuliers, et en fait un candidat au statut de site du patrimoine mondial, c'est la façon dont il a été façonné et développé par les intérêts des rois et reines d'Espagne et de leurs cours entre le début du XVIe siècle et le milieu du XIXe siècle. Charles Quint et Philippe II étaient tous deux des figures importantes dans l'Europe et le monde de leur temps, et donc dans l'histoire de l'Europe et du monde. C'était des souverains extrêmement bien informés, à l'influence immense et aux richesses incommensurables. Le site actuel représente encore de façon reconnaissable l'âge d'or d'Aranjuez, non seulement comme une création de la royauté espagnole mais aussi comme un lieu représentatif d'une époque où des idées et des matériaux venus d'une grande partie du monde connu sont arrivés à Aranjuez, dont les idées et l'influence ont ensuite irradié longtemps après le XVIe siècle.

Détail important : on arrivait jadis au palais par l'ouest et non l'est, c'est-à-dire à la fois de Tolède et de Madrid. C'est aujourd'hui impossible, car les deux ponts sur le Tage ont disparu.

La mission de l'ICOMOS a aussi noté dans la proposition d'inscription l'omission inexpliquée de plusieurs structures et caractéristiques qui semblent pourtant faire partie intégrante de l'ensemble : les écuries royales près du Tage, à l'est du Jardin du Prince, la Casa de la Monta, et la ferme modèle de la fin du XVIIIe siècle, le Real Cortijo de San Isidro.

Autre question concernant le paysage plus vaste : les vues depuis la zone proposée pour inscription, et la façon dont cette dernière s'inscrit dans le paysage alentour, constituent des aspects importants de la nature du site et de son intégrité. En particulier, la limite nord-ouest devrait se situer de l'autre côté du Jarama, et non pas le long du fleuve.

La circulation importante entraîne chaque jour une perte d'intégrité, qui affecte non seulement la ville mais aussi le palais, les jardins et le paysage environnant. Il faut apporter des améliorations et les garder sous surveillance.

Le site est en général d'une grande intégrité et conserve un degré élevé d'authenticité, tant en termes de lieu que de conception, d'architecture, d'hydrologie et, étonnamment, de fonction, quoiqu'il ait bien sûr perdu son rôle de résidence royale.

#### **Évaluation**

##### *Action de l'ICOMOS*

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en février 2001. L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les jardins historiques et paysages culturels, ICOMOS-IFLA.

##### *Caractéristiques*

La ville d'Aranjuez, distincte du paysage global, fait partie intégrante du paysage culturel. Dans ce contexte, sa relation avec le système de gestion de l'eau et la dimension géométrique du paysage planifié est remarquable. En tant que ville, ses caractéristiques les plus marquantes sont couvertes par les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, paragraphe 27, où elle tombe dans la catégorie (ii), et paragraphe 29 où elle remplit les critères définis pour l'« organisation de l'espace, la structure, les matériaux, les formes et... les fonctions » qui « doivent essentiellement témoigner de la civilisation ou de la suite de civilisations au titre desquelles ce bien est proposé », et tombe dans la catégorie (iii), celle « des « centres historiques » recouvrant exactement le périmètre de la ville ancienne, aujourd'hui englobée dans une cité moderne » En d'autres termes, la ville d'Aranjuez est un ensemble urbain distinctif et distinct qui aurait pu être envisagé seul pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Cependant, elle est présentée de façon appropriée dans son contexte paysager, ce qui ajoute à la compréhension de sa nature et représente un élément clé du paysage culturel proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Les diverses étapes du développement de ce paysage, du milieu du XVIe au milieu du XIXe siècle, se voient nettement sur le terrain et sur le plan. C'est particulièrement important car plusieurs de ces étapes retiennent l'essence de phases marquantes dans le développement de la pensée européenne, de la recherche scientifique et du paysagisme.

La situation naturelle, alliée à l'eau courante, à la gestion hydrologique, à un sol fertile, à une horticulture scientifique, son magnifique paysagisme, son contexte palatial royal et son développement urbain planifié, a donné naissance à un paysage culturel exceptionnel, inscrit dans la tradition occidentale de pensée et de réalisation physique, mais exprimant des valeurs d'intérêt universel, telles les relations homme/nature, la technologie, l'esthétique, et la façon dont les souverains peuvent au mieux utiliser leurs pouvoirs et ressources.

## *Analyse comparative*

La proposition d'inscription n'avance aucune analyse comparative. Le guide qui l'accompagne contient cependant une carte des « Sites royaux européens », dont on peut présumer qu'ils représentent le contexte dans lequel on souhaiterait voir Aranjuez considéré. Ceux-ci incluent : en Espagne, l'Escorial (Site du patrimoine mondial – SPM) et La Granja groupés avec Aranjuez autour de Madrid ; Sintra (SPM) et Queluz près de Lisbonne ; Caserte (SPM) près de Naples ; Schönbrunn (SPM) à la périphérie de Vienne ; Potsdam (SPM), Berlin ; Compiègne, Versailles (SPM) et Fontainebleau (SPM) près de Paris ; Greenwich (SPM), Hampton Court et Windsor près de Londres ; et Mariefred à la périphérie de Stockholm.

Les références constantes que fait le texte de la proposition aux sources d'inspiration sous-tendant le développement d'Aranjuez impliquent également des comparaisons. Philippe II, en particulier, a été très influencé par le paysage aquatique des Flandres. Exemple totalement différent d'influence extérieure, le Petit Trianon de Versailles, la référence immédiate aux cours d'eau et bassins artificiels disposés irrégulièrement autour des pavillons classiques et des folies d'inspiration chinoise et turque, des obélisques, des fausses ruines et des tertres dans le jardin du Prince.

Malgré une conception et un contexte culturel complètement différents, cette proposition d'inscription semble, au niveau mondial, conceptuellement proche du paysage culturel de Vat Phou, au Laos, parmi les propositions d'inscription actuelles.

### *Observations et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures*

À bien des égards, la documentation de la proposition d'inscription est exemplaire, mais elle a compliqué la tâche de l'ICOMOS plus qu'elle ne l'aurait dû en faisant abstraction d'une analyse comparative et en omettant l'échelle dans tous les plans.

Aucun plan de gestion n'a été soumis avec la proposition d'inscription. Tous les éléments nécessaires à un plan de gestion sont présents dans la documentation, mais ils y sont éparpillés. Les quelques éléments manquants cependant sont un exposé des objectifs sur le court et le long terme (cinq et vingt ans ?) et un mécanisme formel d'étude de la mise en œuvre du plan et de révision en conséquence.

L'ICOMOS recommande également que cette révision inclue la reconsidération des limites du bien proposé pour inscription, dont certains bâtiments sont inexplicablement omis. Plus généralement, les limites extérieures de la zone tampon, de l'autre côté du fleuve, au nord-ouest et à l'ouest du site, doivent être repensées. Bien que le fleuve lui-même constitue une ligne de démarcation commode, l'ICOMOS est désireux de voir une protection mise en place pour les vues du cœur de la zone sur le paysage environnant.

Il convient également de considérer plus avant un exposé des politiques, générales et spécifiques, applicables au site proposé pour inscription et à la zone tampon en ce qui concerne leur conservation, leur entretien et leur usage. Il serait également utile d'offrir des explications plus détaillées sur la structure de gestion pour la mise en œuvre de ces

politiques. Des mécanismes de coordination, de suivi et d'étude s'imposent.

En ce qui concerne la capacité exécutive, l'ICOMOS note la complexité familière de l'organisation et le chevauchement des responsabilités et des expertises dans la gestion du site. Il recommande donc que les autorités concernées envisagent très sérieusement l'établissement, sous contrôle démocratique, d'une agence exécutive uniquement concernée par la promotion, le soutien et, le cas échéant, la défense des intérêts du bien proposé pour inscription. Cette solution pourrait s'avérer idéale pour un paysage culturel si vaste et présentant tant de facettes, qui ne peut recevoir toute l'attention qu'il mérite de la part d'institutions aux responsabilités multiples. Il faudrait imiter le cas de la vallée de la Loire, et offrir une proposition similaire à celle du Haut-Douro, Portugal (actuellement en cours d'évaluation).

L'ICOMOS réitère son appréciation du site et de la qualité du travail réalisé sur la proposition d'inscription. Sa réponse inhabituellement détaillée reconnaît ces faits, et est motivée par la splendide opportunité de créer un site du patrimoine mondial exemplaire si toutes les parties concernées consacrent le temps et les efforts nécessaires à une proposition d'inscription correcte.

Qu'Aranjuez soit ou non inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, le fait que huit complexes royaux de palais/parc/jardins en Europe soient déjà inscrits tend à suggérer que, dans une perspective mondiale, la Liste est maintenant raisonnablement représentative de ceux-ci (et ce d'autant plus qu'elle inclut d'autres parcs/jardins européens non royaux).

### **Brève description**

Le paysage culturel d'Aranjuez est une entité riche en relations complexes entre l'homme et la nature, l'horticulture et le jardin ornemental, les structures fixes et l'eau mouvante, les voies d'eau sinueuses et lignes droites d'un paysage géométrique, rural et urbain, les paysages arboricoles et l'architecture délicatement modulée des édifices palatiaux, les ornements de jardin et le paysage de rue. Trois cent ans d'attention royale portée au développement et à l'entretien de ce paysage l'ont vu exprimer diversément des concepts tels que l'humanisme et la centralisation politique, et intégrer des valeurs comme celles du XVIII<sup>e</sup> siècle du jardin baroque de style français, puis, un peu plus tard, d'une vie urbaine côte à côte avec la pratique scientifique de l'acclimatation botanique et de l'élevage au siècle des Lumières.

Une documentation complémentaire, comprenant un plan de gestion, a été soumise par l'État partie en mai 2001, après la réunion de la Commission de l'ICOMOS pour le patrimoine mondial. L'ICOMOS a étudié le plan de gestion détaillé et il considère qu'il répond aux exigences du Comité. Les points qui ont été soulevés par l'ICOMOS concernant les politiques de conservation, la structure de gestion et les mécanismes de co-ordination sont traités de manière satisfaisante et les limites du bien proposé pour inscription ont été modifiées.

### **Déclaration de valeur**

Aranjuez représente la fusion de diverses influences culturelles créant ainsi un paysage culturel qui a eu une influence formatrice sur les évolutions ultérieures dans ce domaine. Ces composants illustrent les avancées fécondes dans la conception des paysages.

### **Recommandation de l'ICOMOS**

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

*Critère ii* Aranjuez représente la réunion d'influences culturelles diverses pour donner naissance à un paysage culturel qui a eu une influence formatrice sur les évolutions ultérieures dans ce domaine.

*Critère iv* Le complexe paysage culturel d'Aranjuez conçu par l'homme, fruit de diverses influences, marque une étape déterminante dans le développement du paysagisme.

### **Recommandation du Bureau**

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* pour permettre à l'ICOMOS d'avoir le temps d'étudier le plan de gestion intégrée récemment reçu pour le paysage culturel d'Aranjuez.

ICOMOS, septembre 2001